

COMPTE RENDU DU 02 NOVEMBRE 2020

Le deux novembre deux mil vingt à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine Rabourdin, Maire.

Date de convocation : 26/10/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers délibérant : 14

Présents : Catherine Rabourdin, Maire, Sylvain Rosier, Jean-François Grizard, Virginie Bernard, Laurent Vilgicquel, Adjoint, Paula Bialka, Xavier Blanchard, Maryline Combier, Géraldine Collignon, Thierry Demule, Véronique Ducros, Benjamin Gasquet, Franck Porreca et Guy Sobrier.

Absente excusée : Isabelle Alliot

Secrétaire de séance : Maryline Combier

Madame le Maire remercie les participants et ouvre la séance.

Le compte-rendu de la séance du 05 octobre 2020 est accepté à l'unanimité.

Le point concernant la présentation du dispositif « participation citoyenne » est annulé. La Gendarmerie ne pouvant être présente. Il sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

1 – Produits des amendes de police 2020 (2020-048)

Rapporteur : Mme Catherine RABOURDIN

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'octroi d'une subvention au titre de la répartition des amendes de police de 6 186 € pour :

- La pose des panneaux de signalisation,
- Le marquage au sol,
- L'achat et l'installation d'un radar pédagogique.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal,

ACCEPTE la subvention de 6 186,00 € au titre de la répartition 2020 du produit des amendes de police 2019.

S'ENGAGE à effectuer les travaux pour lesquels la subvention a été demandée.

Madame le Maire explique que différents travaux vont être entrepris au niveau de l'entrée sud du village :

- Les services de la DDT vont réaménager le carrefour du Morgon en 2021,
- Des études ont été réalisées avec la DDT pour faire ralentir la circulation à l'entrée de l'agglomération côté sud, des écluses seront réalisées, le projet est en cours de finalisation,
- Dans la continuité, un radar pédagogique sera installé,
- Le marquage au sol des voiries va être refait,
- Un trottoir sera créé depuis le pôle médical jusqu'aux nouvelles constructions.

2 – Règlement intérieur du conseil municipal (2020-049)

Rapporteur : Mme Catherine RABOURDIN

L'article L.2128-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation. Il fixe les règles propres de fonctionnement interne dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal,

APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal annexé à la présente délibération.

3 – Décision modificative n°03-2020 (2020-050)

Rapporteur : Mme Catherine RABOURDIN

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ACCEPTE** la décision modificative suivante :

Code Article	Libellé Article	Section	Sens	Service	Montant Proposé	Montant Voté
021/021	Virement de la section de fonct	Invest.	R		18694	186944
023/023	Virement section investissement	Fonc.	D		18694	18694
1342/13	Amendes de police	Invest.	R		6186	6186
21312/21	Bâtiments scolaires	Invest.	D	ECO	6950	6950
2152/21	Installations de voirie	Invest.	D		7240	7240
21532/21	Réseaux d'assainissement	Invest.	D		7960	7960
2184/21	Mobilier	Invest.	D		1000	1000
2188/21	Autres immo corporelles	Invest.	D		1730	1730
615221/011	Bâtiments publics	Fonc.	D		-39865	-39865
615223/011	Voie	Fonc.	D		24100	24100
74832/74	Attrib fonds dép péréquation TP	Fonc.	R		3109	3109
TOTAL		Fonc.	D		3109	3109
TOTAL		Fonc.	R		3109	3109
TOTAL		Invest.	D		24880	24880
TOTAL		Invest.	R		24880	24880

L'alarme incendie et PPMS de l'école et de la Salle d'animation ont été installées la semaine dernière. Des travaux d'assainissement d'eaux pluviales seront réalisés la semaine prochaine à Saint-Paul. La réfection des trottoirs va démarrer le 10 novembre, jusqu'à la mi-décembre.

3 – Avis enquête publique installations classées Sté GAEC DU CONTOUR (2020-051)

Rapporteur : M. Jean-François GRIZARD

Les services de la Préfecture ont adressé en mairie un dossier relatif à l'ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par le GAEC DU CONTOUR en vue de régulariser une exploitation d'un élevage de vaches laitières, visé à la rubrique n°2101-2-B de la nomenclature des installations classées, sur le territoire de la commune d'Amplepuis.

L'enquête publique se déroulera du 02 novembre au 02 décembre 2020.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal, **EMET** un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES

Déclaration d'intention d'aliéner :

Madame le Maire informe les élus que 3 déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues pour lesquelles il n'a pas été fait usage du droit de préemption, à savoir :

- La vente d'une habitation cadastrée A n°1215 sise 855 Grand'Rue appartenant à M. et Mme Jérôme PONCET,
- La vente d'une habitation cadastrée A n°1186 et 1187 sise 25 Impasse François Dénoyer appartenant à M. Thierry PIERRET,
- La vente d'une habitation cadastrée A n°1171 et 1173 sise 362 Grand'Rue appartenant à M. et Mme Antonio AMARAL.

Travaux et subventions :

Madame le Maire présente au conseil le tableau actualisé reprenant l'ensemble des travaux réalisés, en cours ou en projet depuis le début du mandat avec les possibilités de demandes de subventions.

Le portail du cimetière n'a pu être réinstallé pour la Toussaint, à cause d'un problème de grue. Il devrait être reposé cette semaine.

Des travaux ont été réalisés dans l'école et la salle d'animation pendant les vacances (garde-corps dans la cour, bardage du préau, peintures d'un mur dans la salle d'animation, pose de tableaux sous le préau).

La rentrée scolaire de ce jour s'est bien passée. Un hommage a été rendu à Samuel Paty et la lettre de Jean Jaurès a été lue aux élèves.

Point sanitaire :

Madame le Maire fait un point sur l'état sanitaire, et présente des chiffres de la COVID19 au niveau de l'hôpital de Villefranche Sur Saône.

Un courrier va être distribué à la population ce mercredi, pour leur communiquer le numéro de téléphone d'astreinte mis en place le soir et le week-end.

Il est convenu qu'un bulletin municipal sera distribué début janvier 2021.

Il n'y aura pas de repas des anciens cette année, une distribution de colis leur sera faite par les membres du conseil, les 11 et 12 décembre 2020.

La cérémonie des vœux sera probablement aussi annulée.

Un nouveau food-truck devrait s'installer sur le marché dès ce vendredi.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20 h 05.

La prochaine réunion du conseil est fixée au lundi 07 décembre 2020 à 19h30, vu la situation actuelle, elle pourra être reportée au lundi 14 décembre 2020.